

CONCOURS PHOTO

2 thèmes :

« L'homme et le collectif au travail ! »

« L'humour au travail.. »

Règlement et modalités

Contexte :

La Société de Médecine du Travail de la Région Auvergne (SMTRA), dans le cadre du 36^{ème} Congrès National de Médecine et Santé au Travail de Strasbourg, organise un concours photo ouvert à tous les participants au Congrès, régulièrement inscrits à celui-ci.

Les clichés seront affichés dans les espaces du Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, ils devront mettre en avant le sens et la beauté du travail et du geste professionnel, ou des situations de travail originales ou humoristiques.

Mettre en valeur les différents métiers, les entreprises, les hommes et femmes au travail, le geste, permettra de se focaliser sur ce que chacun aime dans son travail, et sur le plaisir qu'on peut y trouver, malgré le contexte difficile du monde du travail aujourd'hui.

30 photos seront retenues par un comité pluridisciplinaire (médecins, infirmier(e)s, etc.) pour être exposées pendant toute la durée du Congrès. Elles seront évaluées et primées par :

- l'ensemble des participants, qui pourra voter sur place,
- un jury de professionnels.

Les résultats du concours seront annoncés en fin de Congrès avec une remise solennelle des prix, et confirmés par mail dans un 2^{ème} temps, en cas d'absence des intéressés à la clôture du Congrès. Seront attribués un Grand Prix de la Photo, décerné par le jury professionnel, et 3 prix, dans chaque catégorie, fonction du vote des congressistes.

Participants :

Tout participant au Congrès, dûment inscrit. La participation peut se faire individuellement ou en équipe si des services, autonomes ou des antennes d'interentreprise veulent participer sous cette forme.

Modalités de participation :

Une seule photo, Noir et Blanc ou Couleur, par participant (ou groupe) est à envoyer par messagerie électronique au Comité d'organisation du Congrès : burgmeierandre@outlook.fr ou khalid.djeriri@enedis-grdf.fr, accompagnée de la fiche de participation. Les participants seront prévenus en temps et en heure de la sélection de leur photo, charge à eux d'en tirer un exemplaire papier, pour affichage, au format **A3 minimum**.

Date limite d'envoi : 15 mars 2020

La photo doit faire au minimum 2 Mo (plus si possible) et ne pas avoir été compressée.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute photo qu'ils jugent dérangeante, provocatrice, injurieuse, ou discriminatoire.

Cadrage des modalités de prise de vue :

La photographie doit rendre compte de situations de travail.

Pas de photo volée.

La photographie doit respecter le droit à l'image (les personnes « identifiables » qu'elle présente doivent être consentantes et vous devez pouvoir en justifier à l'aide de l'autorisation de droit à l'image ci-jointe).

La photographie est prise dans le respect du travail des autres et avec discrétion.

La photo réalisée en équipe peut être le fruit d'un partage d'idées matérialisé dans un second temps par la prise de photographie.

Fiche de participation Concours :

Auteur-e de la photo présentée :

Nom :

Prénom :

Fonction et entreprise :
.....

Si participation d'une équipe (Service concerné) :
.....

Nom de la personne référente du projet :

Mail de contact : @.....

Titre de la photo :

Légende éventuelle:
.....
.....

Dépositaire des droits liés à l'image et dispose le cas échéant de l'autorisation écrite des personnes identifiées sur la photo.

Accepte le règlement et ses modalités

L'auteur de la photo cède à titre gratuit les droits de reproduction, de représentation et de diffusion aux Comités organisateurs, pour tout support papier ou électronique, présent ou à venir, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur.

Date :

Signature de l'auteur de la photo